



COMITÉ DE PILOTAGE

Sites Natura 2000 FR 830 1042 « Monts Dore »

Mercredi 28 septembre 2016,

9h30 – Mont-Dore

11h30 Col de la Croix Saint-Robert

Compte-Rendu

Le comité de pilotage est présidé par Jean-Francois DUBOURG

I - Composition de l'assemblée

Présents (14) :

BELENGUIER Luc, SMPNRVA
BIRARD Cécile, SMPNRVA
BRUGIERE Gérard, Maire de Murat-le-Quaire
CASSAGNES Andréa, SMPNRVA
DUBOURG Jean-Francois, Maire du Mont-Dore
HOUILLON Jean, Communauté de Communes du Massif du Sancy
PRADINAS Romain, Conservatoire Botanique National du Massif Central
CHAMBONNIERE Julien, Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme (63)
GROSBERTY Bérangère, Fédération Départementale des Chasseurs du Puy-de-Dôme
MANRY Pierre, Fédération Départementale pour la pêche et la protection des milieux aquatiques du Puy-de-Dôme
RIGOLET Pierre, Syndicat des sylviculteurs du Puy-de-Dôme
ROUX Daniel, Maire de Chambon-sur-Lac
VALLE Eric, Conservateur de la Réserve Naturelle Nationale de la Vallée de Chaudefour
WALTERS Morgane, SMPNRVA

Excusés (10) :

Sous-préfète d'Issoire, Christine BONNARD
Communauté de communes de Rochefort-Montagne, Alain MERCIER
Communauté de communes du Massif du Sancy, Lionel GAY
Conseil Départemental du Cantal, Jean-Yves GOUTTEBEL
Coopérative d'animation pastorale, SEPHAUD René
Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et Cohésion sociale, Alain BLETON
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Auvergne-Rhône-Alpes (DRAAF), Gilles PELURSON
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), Françoise NOARS
Mairie de Rochefort-Montagne, Dominique JARLIER
Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, Jean-Marc BOYER

Jean-Francois DUBOURG ouvre la séance en remerciant les participants et en proposant un tour de table.

L'ordre du jour de la réunion :

- Rappels sur Natura 2000 dans les Monts-Dore
- Le bilan des actions menées en 2015 et 2016
- Les perspectives d'animation 2017

Les paragraphes qui suivent résument les interventions des membres du comité de pilotage (COFIL) suite à la présentation des différents points à l'ordre du jour.

Le diaporama de présentation est téléchargeable via le lien suivant :

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/monts-dore-fr8301042-r876.html>

II - Bilan des actions menées en 2015 et 2016

Rappels sur Natura 2000 et le site des Monts-Dore

Cécile Birard rappelle le fonctionnement du réseau Natura 2000. L'objectif : **maintenir voire restaurer dans un bon état de conservation les espèces et les habitats d'intérêt communautaire en conciliant les usages.**

Le site Natura 2000 des Monts Dore, d'une superficie de 7122 ha, de caractère montagnard et subalpin vise notamment la préservation de 16 habitats et 9 espèces d'intérêt européen.

Luc Belenguier présente ensuite le bilan de l'animation 2015/2016.

Présence des gardes-natura 2000 sur le site

En 2015 et 2016 Natura 2000 a financé la présence de 200 jours de garde natura 2000 (2*6 mois chaque année). Ces derniers ont un rôle central dans l'animation du site en assurant des missions de surveillance, d'entretien, de suivi des manifestations sportives, de veille écologique...

M.Roux demande à ce que le rôle du Parc puisse être explicité vis-à-vis des manifestations sportives. Il précise que certaines manifestations sportives motorisées posent parfois problèmes et qu'une fois la manifestation passée, d'autres pratiquants peuvent reprendre les parcours.

Luc Belenguier : en tant qu'animateur du site Natura 2000, le SMPNRVA, a pour rôle de veiller à ce que les manifestations sportives se déroulent sans atteintes au site. Pour cela, la Préfecture ou la Sous-Préfecture consulte le Parc pour un avis consultatif lors de demande de récépissé de déclaration ou d'arrêté d'autorisation. En fonction des cas, le Parc contacte les organisateurs pour revoir certains détails (notamment certaines portions de parcours qui peuvent parfois poser problème). Les gardes natura 2000 assurent ensuite un suivi de la manifestation lors de son déroulé et ont pour mission de s'assurer que la manifestation se déroule comme prévue. Sur les manifestations récurrentes, il n'y a pas de gros problèmes, car le travail avec les organisateurs a été engagé depuis plusieurs années. Le problème peut être plus complexe lors de manifestation ponctuelle pour lesquelles les organisateurs sont parfois moins conscients des enjeux du site.

M. Houillon : les communes sont également consultées pour ces manifestations mais il serait plus efficace qu'elles le soient après le Parc afin que les communes puissent intégrer les remarques de l'animateur dès l'amont des demandes d'autorisation par exemple.

Le Parc s'engage à mettre en copie les communes concernées de l'avis qu'il émet.

Entretien et restauration des sentiers

L'entretien et la restauration des sentiers constituent une activité importante pour les gardes natura 2000 et plus globalement les personnels du Parc sur le massif des Monts Dore (incluant donc les Réserves Naturelles). Cela représente une partie importante du temps de travail des gardes natura 2000 puisque l'objectif est d'entretenir manuellement les aménagements (renvois d'eau, murets...) réalisés ces dernières années. Après une phase importante de restauration, le travail se concentrera de plus en plus sur l'entretien.

Dans cette tâche importante, le Parc bénéficie d'un appui de plusieurs acteurs dans une logique partenariale : la Communauté de Communes du Massif du Sancy, les bénévoles de XTTR 63 (organisateur Trail du Sancy) ou encore le Lycée agricole de Rochefort-Montagne.

Evaluation des incidences

Le Parc, en tant qu'animateur du site Natura 2000 a pour rôle d'accompagner les porteurs de projets ou organisateurs de manifestations sportives et d'assister les services de l'Etat dans le cadre des évaluations des incidences.

Ainsi, chaque année, environ 15 à 20 manifestations non motorisées, 3 manifestations motorisées et quelques demandes de projets d'aménagements font l'objet d'un accompagnement (plus ou moins poussé selon les cas).

En 2016, une réunion spécifique avec les organisateurs de manifestations sportives non motorisées a été organisée afin de présenter à nouveau les contextes réglementaires, les enjeux et préciser aux organisateurs les démarches à accomplir. L'objectif : que les démarches soient réalisées tout en étant accompagnées pour que cela ne constitue pas un obstacle pour les organisateurs.

Dossiers divers

Voir la présentation

Communication, sensibilisation

La valorisation du territoire et des actions menées est également une des actions qui incombe à l'animateur du site. Ainsi en 2016 par exemple plusieurs actions de communications ont pu être réalisées afin de diffuser les informations auprès d'un large public (Reportage France 3 sur les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, article dans la montagne sur les gardes nature sur le massif...).

Evaluation de l'état de conservation des prairies

L'un des objectifs de Natura 2000 est de préserver les habitats et espèces d'intérêt européen en bon état de conservation écologique. En 2016, un travail a été mené sur les nardaies et les prairies de fauche dans le cadre d'un stage de Master 2 (6 mois). Ce travail apporte des éléments techniques intéressants pour orienter les actions de gestion sur ces milieux en lien avec les agriculteurs.

Projet agro-environnemental et climatique « Monts Dore » Cf. diaporama (les chiffres issus de la contractualisation sont approximatifs).

L'année 2016 constitue la première année de contractualisation des MAEC. D'ores et déjà, les résultats en termes de nombre d'agriculteurs et de surfaces concernés sont satisfaisants. La contractualisation se poursuivra en 2017.

Notons que l'animation de ces MAEC est financée en supplément de l'animation Natura 2000.

Gestion administrative et financière

L'animation de ce site représente un investissement annuel d'environ 40 000 euros.

III - Perspectives 2017

Concernant les perspectives présentées :

- Suivi restauration /entretien des sentiers. M.Houillon précise que la CCMS intervient également sur ces actions. Il est ainsi important qu'une bonne répartition des tâches puisse se faire afin de travailler efficacement à ce dossier important. Mme Birard explique qu'une convention entre le Parc et la CCMS avait été travaillée mais n'avait pour l'instant pas abouti. Aujourd'hui, sur le terrain, grâce aux techniciens qui collaborent, cela fonctionne. A l'avenir il faudra effectivement voir la nécessité de cadrer ce travail par une convention spécifique. M.Dubourg : l'entretien est très important et très chronophage. L'escalier installé sur le Sancy permet de réduire l'entretien. Ce sont donc des choix en termes d'investissements, d'entretien et de maintien d'un caractère semi-naturel qu'il faut faire.
- Communication / sensibilisation : journée sylviculteur. M.Chambonnière précise qu'un travail en lien avec la charte forestière du Massif du Sancy serait intéressant afin de créer des synergies entre les démarches et également en travaillant avec les représentants des forestiers privés.
- Suivi des aménagements forestiers et plans simples de gestion. Sur ce point, une réunion sera organisée prochainement avec le SMGF du Mont-Dore afin de présenter le travail réalisé sur les forêts communales et sectionnales du Mont-Dore et accompagner la finalisation de l'aménagement forestier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00 et les participants se rendent sur le terrain.

IV –Visite de terrain au col de la Croix Saint Robert

La visite de terrain est consacrée à la rencontre de Michel et Anouk ONDET, sur l'estive collective de la Croix Saint Robert.



L'estive collective a contractualisé une MAEC en 2016. Ce cas concret est donc l'occasion d'aborder les points suivants :

- Le fonctionnement de l'estive
- Comment se met en place une MAEC. La démarche d'animation, la collaboration Parc / éleveurs, le cahier des charges...
- Les problématiques de gestion agricole sur le site : prairies de fauche (fertilisation, amendement...), les landes (pâturage permettant de contenir son avancée...).
- La valorisation des produits : quels enjeux, quelles difficultés et quelles perspectives ?

Les participants remercient Anouk et Michel Ondet de leur accueil et de leurs explications.

La prochaine réunion du COPIL se tiendra en 2017.